

# Introduction

Au Mexique, la littérature scientifique sur les enfants et jeunes de la rue n'est pas abondante ; en outre, elle répond davantage à des motivations d'ordre social plutôt que scientifique. Par ailleurs, de nombreuses études réalisées sur le sujet sont financées par des institutions d'assistance ou des organismes internationaux d'aide à l'enfance. Dans ce contexte, les recherches se limitent souvent à souligner la misère et la violence dans lesquelles vivent les enfants de la rue, et à condamner le système économique dans lequel ils sont insérés. Or, sans mettre nullement en doute le fait que la pauvreté et la violence intrafamiliales sont des facteurs à l'origine du départ de l'enfant du foyer familial, et que leurs droits sont bafoués dès le moment où ils vont vivre dans la rue, il est regrettable que la plupart des études scientifiques se bornent exclusivement à décrire – dans une perspective de dénonciation – les conditions de vie de ces enfants et jeunes en accentuant l'aspect misérabiliste. Se restreindre à un type d'analyse qui, rarement tente de saisir le point de vue de ceux qui sont concernés ou qui ne s'intéresse qu'à une partie du discours qu'ils reproduisent, ne facilite en rien la tâche de ceux qui élaborent des politiques d'intervention. S'il ne s'agit pas d'écarter les logiques de domination sociale dont les enfants et jeunes de la rue sont victimes, il est nécessaire d'analyser pourquoi, alors qu'ils sont sujets à tous types de violences dans la rue, ils demeurent dans cet espace et ne s'insèrent pas, au contraire, dans l'une des nombreuses institutions d'assistance qui ont pour objectif de leur venir en aide. En d'autres termes, on peut se demander pourquoi ils ne

choisissent pas une autre alternative de vie alors qu'ils ont la possibilité de le faire ? Cette question nous incite à réfléchir sur la signification que prend la rue pour eux, mais aussi au sens qu'ils attribuent à la violence et la précarité dans laquelle ils vivent. On en arrive alors au constat suivant : soit les éléments négatifs de la rue ne sont pas aussi négatifs pour les jeunes que les nombreuses études veulent bien le faire croire, soit il existe d'autres éléments qui leur permettent de neutraliser les aspects négatifs de la rue et de construire une réponse positive dans un milieu qui est *a priori* hostile.

### Précisions terminologiques

Pour mieux déterminer la population qui compose cette étude, il est nécessaire de faire la distinction entre la notion d'« enfant » et celle de « jeune ». La notion d'« enfant » est généralement définie d'après un critère juridique : elle désigne l'ensemble de la population qui n'a pas atteint la majorité pénale de 18 ans (âge réduit à 16 ans ou moins dans certains pays), et qui fait l'objet d'un ensemble de droits décrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant adoptée le 20 novembre 1989 par les Nations unies. Néanmoins, il est commun de désigner certains individus qui ont moins de 18 ans sous l'appellation de « jeunes » ou d'« adolescents », notions qui dépendent davantage de critères biologiques et sociaux que juridiques. Ces notions tendent alors à être assez floues et varient considérablement selon les pays. En ce qui concerne le concept de « jeunes », il regroupe au regard de l'ONU les 15-24 ans. Cependant, au sein des différents pays européens, les politiques de la jeunesse s'adressent à des tranches d'âges très hétérogènes<sup>1</sup>. Au Mexique, sont considérés comme « jeunes » tous

---

1. Les politiques de la jeunesse de l'Autriche, de la Belgique, de l'Allemagne et de la Finlande recouvrent l'intervalle d'âge allant de la

ceux qui ont entre 12 et 29 ans. Pour ces différentes raisons, il n'est pas question de délimiter une tranche d'âge en fonction de catégories établies dans un contexte ou dans un autre, mais plutôt de fonder l'analyse sur l'âge des jeunes observés lors de l'enquête de terrain : les 12-25 ans. Il s'agit alors de prendre en compte aussi bien les enfants que les jeunes, d'une part, parce que l'échantillon d'étude est assez équilibré quant à la proportion entre mineurs et majeurs de la rue et, d'autre part, parce qu'une partie importante d'entre eux ont fugué en bas âge (avant les onze ans) et tous – à deux exceptions près – avant l'âge de leur majorité. La quasi-totalité des majeurs de la rue qui ont participé à cette étude ont donc été auparavant des mineurs de la rue. Dans ce sens, cet ouvrage s'inscrit aussi bien dans les études qui portent sur le sujet des « enfants de la rue » (Stöcklin, 2000 ; Lucchini, 1999, 1998, 1996, 1988 ; Hecht, 1998 ; Tessier, 1998, 1995 ; Lutte, 1997 ; Marguerat et Poitou, 1994 ; etc.), que dans celles s'intéressant à la jeunesse dite « marginale » ou vivant dans la rue (Parazelli, 2002, 2000 ; Hurtubise et Vatz Laaroussi, 2002, 2000 ; Feixa, 1998 ; Guillou, 1998 ; Roulleau-Berger, 1997 ; Kokoreff, 1994 ; etc.)

Au sein des études qui se concentrent tout particulièrement sur la problématique des enfants des rues, une question a été rapidement soulevée : celle de la définition de ce concept et de la différence entre les enfants « dans » et « de » la rue. Cette différence est désormais admise, aussi bien par les chercheurs en sciences sociales que par les Organisations non gouvernementales (ONG) et organismes internationaux ayant réalisé des études ou des recensements de cette population. Dans le cadre de cette étude, on s'intéressera exclusivement aux enfants et jeunes *de* la rue. Il s'agit de ceux qui ont fugué du domicile

---

naissance à 25/30 ans ; celles de la France, l'Islande, la Norvège et le Royaume-Uni recouvrent l'intervalle allant de 11/13 ans à 25 ans ; celles du Danemark, de l'Espagne, de la Grèce, de l'Italie, du Portugal et de la Suède, l'intervalle allant de la fin de l'éducation secondaire à 25/30 ans, etc. IARD, *Étude sur la condition des jeunes et sur la politique pour la jeunesse en Europe : résumé exécutif*, Milan, IARD, 2001, p. 58.

familial et qui sont devenus la cible de nombreuses institutions caritatives qui tentent, par différents moyens, de les réintégrer socialement. Précisons que ces jeunes ne dorment pas toujours dans la rue et alternent entre différents espaces de vie. Ils ont adopté le « mode de vie de la rue », c'est-à-dire un mode de vie qui signifie fréquenter non seulement la rue, mais aussi le foyer familial, les institutions d'assistance, les maisons de redressement et d'autres espaces de vie comme les hôtels ou les maisons d'amis. Le point d'ancrage reste néanmoins l'espace public et, pour plusieurs d'entre eux, le quartier au sein duquel est inséré leur groupe de référence. Ainsi, vivre dans la rue implique l'existence d'un quotidien et de routines intégrant d'autres lieux de vie que l'espace proprement dit de la rue.

### **Questions soulevées par la recherche**

Il ne s'agit pas ici d'appréhender l'intégration sociale comme une finalité de la prise en charge et un processus qui mène les individus situés « en marge » de la société à se « réhabiliter » et à se « réadapter ». Cette étude ne porte pas sur l'intégration normative, sur l'insertion d'un groupe d'individus au sein de logiques sociales dominantes et par le biais de pratiques approuvées socialement. Au contraire, elle s'intéresse à un type d'intégration « parallèle » qui est celui dont disposent les populations dites « marginales » et « exclues », qui rejettent les voies d'intégration « formelles » ou ne peuvent s'y adapter. Tout en défendant l'idée qu'ils se créent une place dans le quartier à travers une intégration « parallèle », il faut repenser le concept de marginalité qui tend à retirer aux individus en situation de grande précarité leur qualité d'acteurs sociaux. On voit comment, alors même qu'ils sont exclus des dynamiques sociales globales, ces jeunes ne le sont pas pour autant de celles plus locales, à savoir celles qui prennent place dans leur groupe d'appartenance et au sein d'un quartier en particulier.

L'angle de la recherche étant donc l'intégration des jeunes au sein de logiques sociales informelles, notre attention porte tout particulièrement sur les dynamiques de ceux qui sont intégrés dans un groupe, ainsi que des groupes qui sont globalement parvenus à s'insérer dans les dynamiques de la rue. C'est pourquoi cette étude exclut d'emblée les groupes en situation de grande déchéance et fortement « désocialisés », dans le sens où une partie importante de leurs membres subissent de manière passive leur situation et ne tentent pas d'agir sur elle, et privilégie l'analyse de ceux qui interagissent avec leur milieu afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Affirmer la possibilité d'une intégration « autre » et se refuser à analyser la problématique posée par les populations dites « exclues » ou « marginales » en restant dans les sentiers battus, implique de revenir sur un concept qui est systématiquement employé lorsque l'on se réfère à ces populations : celui de survie. On voit comment les jeunes de la rue ne vivent pas constamment sous la pression de la survie, mais parviennent à mettre en place certaines routines élaborées à partir du développement de réseaux de relations et de l'usage qu'ils font de l'espace. Ces routines leur offrent une certaine stabilité, tant sur le plan économique que social.

Enfin, une place centrale est accordée à l'étude de l'espace et ce, pour différentes raisons. Premièrement, la thématique de l'espace est souvent absente ou peu abordée dans les études sur les enfants et jeunes de la rue en Amérique latine. Or, dans d'autres aires géographiques, cette question fait de plus en plus l'objet de réflexions de la part de chercheurs qui s'intéressent aux populations urbaines itinérantes en général, ou aux jeunes de la rue en particulier (Morelle, 2004 ; Zeneidi-Henry, 2002 ; Wako, 2003 ; Parazelli 2002, 2000 ; Rouay-Lambert, 2001 ; Laberge et Roy, 2001 ; Roulleau-Berger, 1997 ; etc.). Deuxièmement, d'après R. Lucchini (1996) qui a mené une étude comparative entre trois villes latino-américaines – Rio de Janeiro, Montevideo et Mexico –, Mexico est la seule ville où les enfants et jeunes de la rue ne partagent pas les espaces publics avec d'autres usagers. Cette monopolisation de l'espace

représente, selon l'auteur, une particularité mexicaine face à d'autres grandes villes latino-américaines où les jeunes n'ont pas un usage exclusif de l'espace. Par ailleurs, dans des contextes autres que l'Amérique latine, divers auteurs font également état de l'impossibilité pour ces jeunes de s'approprier un espace de façon durable, étant donné les répressions policières dont ils sont fréquemment victimes. C'est le cas par exemple des enfants de la rue en Chine (Stöcklin, 2000) ou au Cameroun (Morelle, 2005). Il semble dès lors intéressant de considérer la possibilité de s'approprier, ou non, des espaces comme une variable qui expliquerait, en partie, certaines différences entre les dynamiques sociales des jeunes de la rue de Mexico, et de ceux issus d'autres aires géographiques. Enfin, l'espace, son appropriation et son exploitation quotidienne, jouent un rôle clé dans l'insertion des jeunes au sein des dynamiques de la rue et du quartier. Il est donc impossible de parler de formes informelles d'intégration sociale, sans les inscrire dans l'étude de l'espace.